**Fiche d’inscription à la brocante de l’amicale des marins au parc du jard le Dimanche 14 Juillet 2024.**

**Accueil des exposants : dès 6 heures du matin accueil des exposants à l’entrée du jard, merci de ne pas se garer devant la porte, afin de laisser l’accès libre aux organisateurs. Attention paiement à joindre obligatoirement à l’inscription. Brocante décalée au 14 juillet du fait des animations de la ville fin juin et début juillet.

Inscription : Attention l’amicale des marins ne fournit pas d’électricité à vous de prévoir votre matériel (groupe électrogène etc. etc.)**

**Attention :** **Les exposants doivent être présents sur la foire de l’ouverture à la fermeture, il est interdit de remballer avant 18 heures comme il est stipulé sur le règlement. La vente de boisson est interdite sur les stands. Les emplacements sont tracés suivant votre demande avec une marge offerte par l’amicale des marins, alors merci de ne pas empiétés sur le stand de votre voisin et installés vous bien au stand qui vous a été attribué. Merci**

**Vous devez impérativement me retourner le bon d’inscription avec la feuille de la sous-préfecture correctement et lisiblement remplie avec votre règlement Merci.
Les professionnelles doivent me notez sur le bon d’inscription leur n° de RC ou Siret, mais également leur n° de carte d’identité. Merci**

**Monsieur ou Madame………………………………………………domicilié(e)……………...

…………………………………………Mail……………………..@..............................

Carte d’identité N°………………………..délivrée le……………………à………

……………………………Numéro de RC pour les professionnels ……………………….

Délivré le………………………………………à ………………………..**

**Réserve un emplacement de…………………mètres à 2 euros le mètre ci-joint

chèque de……………€ à l’ordre de L’AMMAC Saint-Dizier.

J’expose :………………………………………………( merci de renseigné ).**

**Bulletin : Monsieur Thiriot Jean-Marc immeuble Achille n°2
 3 place Romain Rolland 52.100 Saint-Dizier
 tél  06.83.38.82.01 ou 03.25.04.05.47. (** **jeanmarc.thiriot@orange.fr****)**